

TARIFS

MANIFESTATIONS EXCEPTIONNELLES

Mise en place de bacs
Tarif unitaire par bac
Applicable au 1^{er} janvier 2019

Ce tarif est applicable aux usagers organisant des manifestations exceptionnelles, nécessitant la mise en place ponctuelle de bacs de collecte pour les déchets ménagers et assimilés.

Il comprend les frais de collecte et de traitement des déchets collectés dans le bac (pour une levée), ainsi que les frais de gestion (hors frais de livraison et/ou retrait, lavage, etc).

Type de déchets	Volume du bac (litres)	Valeur 2019 (en €)
OMR	80	6.00
	120	7.00
	240	10.00
	360	14.00
	770	26.00
	20 m ³	380.00
TRI	120	5.00
	240	8.00
	360	10.00
	770	18.00
	20 m ³	330.00
BIO	80	5.00
	240	10.00
	20 m ³	485.00